

Aéronautique: les systèmes CO2 globaux ont un effet direct sur le climat – contrairement à de nouvelles taxes

Aérosuisse, la fédération faîtière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses, salue le rejet de la taxe sur les billets d'avion par le Conseil national. En même temps, Aerosuisse exige du Conseil fédéral que les compagnies aériennes suisses ne soient pas soumises à une double charge en ce qui concerne l'échange de droits d'émission.

L'Organisation de l'aviation civile internationale OACI a décidé l'introduction du Programme de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA). Dès 2021, CORSIA couvrira près de 90 pour cent de l'ensemble des vols mondiaux et assurera jusqu'à 2035 une réduction d'environ 2,6 milliards de tonnes de CO2. Ainsi, tous les pays participants et leurs compagnies aériennes internationales bénéficieront d'un traitement égal.

Pas d'actions isolées nationales ou régionales

C'est pourquoi Aerosuisse exige que les compagnies aériennes suisses s'engagent afin que les buts fixés concernant les émissions globales soient atteints. Thomas Hurter, président d'Aérosuisse : « L'aéronautique est le premier secteur à avoir une solution mondiale pour réduire les émissions de CO2. Toutes les actions isolées régionales ou nationales nuisent à la politique climatique coordonnée mondiale de l'aéronautique. »

L'aéronautique ne produit que 2,5 pour cent des émissions globales de CO2

Selon l'OACI, le trafic aérien cause chaque année 781 millions de tonnes de CO2, ce qui correspond à environ 2,5 pour cent des émissions de CO2 globales liées aux activités humaines. Le trafic aérien à partir de la Suisse y contribue à environ 0,67 pour cent avec 5,3 millions de tonnes. Ce chiffre est perçu sur la quantité de kérosène embarqué en Suisse. Toutefois, seule une petite fraction de ce kérosène est consommée au-dessus de la Suisse. C'est pourquoi cette approche globale est si importante, souligne Aerosuisse.

Pour tous renseignements complémentaires le président d'Aérosuisse, conseiller national Thomas Hurter, est à votre disposition: 079 634 51 79

Fondée en 1968 en qualité de fédération faîtière, Aerosuisse défend les intérêts de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses et veille à préserver leurs moyens d'existence. Elle exerce son influence sur la législation dans ces deux domaines. Aerosuisse regroupe aujourd'hui env. 150 entreprises et organisations : compagnies aériennes de lignes et de charters, aéroports nationaux et régionaux, aérodromes, sociétés d'assistance au sol, services de la navigation aérienne, entreprises de maintenance, fabricants d'avions et de composants, Forces Aériennes Suisses, entreprises de l'industrie aérospatiale, écoles de pilotage, entreprises de services tournées vers l'aéronautique ainsi que toutes les associations importantes de l'aéronautique suisse et, au sens large, des entreprises liées à l'aéronautique et à l'aérospatiale suisses.